

RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le Conseil municipal à une séance tenue le 1^{er} mai 2017 a adopté le règlement #17-719 intitulé «Règlement #17-719 concernant la création du service de sécurité incendie»;
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 5 mai 2017

Avis numéro : 2017-25



Martin Leith
Secrétaire-trésorier